

Zeitschrift:	Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera
Herausgeber:	Parkinson Schweiz
Band:	- (2011)
Heft:	104: Brennpunkt : Rehabilitation bei Parkinson = Point chaud : la réadaptation en cas de Parkinson = Tema scottante : la riabilitazione nel Parkinson
Rubrik:	Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

De l'inconscience des décideurs...

Chère lectrice, cher lecteur,

Ce que j'apprends chaque jour me met hors de moi ! L'histoire (vraie !) suivante m'a récemment été rapportée: un homme atteint du Parkinson depuis de nombreuses années – appelons-le « P. » – se rend chez le médecin. Pendant la consultation, ce dernier constate que P. vit plutôt bien avec la maladie et que ses troubles moteurs et non moteurs restent dans des limites supportables. Toutefois, un grave problème requiert de l'attention: P. a de plus en plus de mal à marcher et à se tenir debout. Il trébuche assez souvent, évitant parfois la chute de peu ...

Le neurologue agit de manière cohérente. Il prescrit à P. un séjour dans un centre de réadaptation neurologique. Sa médication doit y être vérifiée et optimisée, et P. doit suivre un entraînement à la marche ciblé afin de limiter le risque de chutes. Or la caisse d'assurance maladie refuse cette demande, pourtant parfaitement fondée.

Quelque temps plus tard, P. chute gravement et se brise le col du fémur. Après l'intervention chirurgicale, à l'instigation de la caisse d'assurance maladie P. est transféré non pas dans un centre de réadaptation neurologique, mais dans un centre de réadaptation orthopédique. Là-bas, les médecins (nota bene : aucun spécialiste du Parkinson) constatent de légères dyskinésies et réduisent la médication antiparkinsonienne. En conséquence, P. subit une crise acinétique au bout de trois jours. Ce n'est qu'à ce moment-là que P. est transféré dans un centre de réadaptation spécialisé. Les médecins éprouvent énormément de difficultés à reprendre la médication de P. Ils y parviennent – en revanche, l'état de santé relativement bon qui était le sien avant la chute ne peut être recouvré.

Cette histoire consternante illustre les conséquences fatales que peut avoir l'inconscience des décideurs ! Une chose est sûre: en définitive, les coûts pour la caisse d'assurance maladie dépassent de beaucoup ceux d'un transfert préventif dans un centre de réadaptation neurologique. Je ne parle même pas de la souffrance infligée inutilement à P.

J'en appelle donc à toutes les caisses d'assurance maladie : sommez vos décideurs d'assister à nos séances d'information et invitez-les, en cas de doute, à demander un avis neutre à l'un des membres de notre comité consultatif avant de prendre une décision. Vous éviterez bien des peines et à long terme, économiserez également de l'argent.

Merci ! Jörg Rothweiler



SPONSOR PRINCIPAL
FONDATION
PHILANTHROPIA
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCHE
Fonds Gustaaf Hamburger

CO-SPONSORS

Boehringer
Ingelheim

Lundbeck

NOVARTIS

CNS INNOVATORS™

SOMMAIRE

Séance d'information : un après-midi estival à Genolier ...	20
Retraite et nouveau départ : roulement du personnel à Egg	21
2012 : voyage culturel dans l'Est de la Sicile	21
Recherche : des chercheurs suisses découvrent un nouveau gène du Parkinson !	22
Diagnostic : les ultrasons dépistent tout risque élevé de Parkinson	22
La recherche en bref	22
Recherche : le Parkinson est-il «normal» à un âge avancé ?	23
Astuces pour le quotidien : de nouveaux instruments d'aide	24
Consultation avec le Professeur Hans-Peter Ludin	25
La réadaptation en cas de Parkinson : le développement chemine	26
Forfaits par cas : ce qui change avec « Swiss DRG »	28
Interview : le Dr Matthias Oechsner parle des possibilités et de l'avenir de la réadaptation en cas de Parkinson	30
PARKINSON en allemand	3
PARKINSON en italien	33

Rubriques permanentes

Adresses	76
Dons	77

IMPRESSIONUM

Editeur Parkinson Suisse,
case postale 123, CH-8132 Egg,
tél. 043 277 20 77, fax 043 277 20 78,
info@parkinson.ch, www.parkinson.ch,
PC 80-7856-2

Rédaction Jörg Rothweiler (jro)

Traduction Transpose S.A., 1206 Genève

Layout tnt-graphics, 8302 Kloten

Impression Fotorotar AG, 8132 Egg

Tirage 8500 ex., 4 fois par an

Annonces Prix sur demande

Délai rédactionnel pour No. 105
31 janvier 2012

© Parkinson Suisse.

Réproduction autorisée avec indication de la source, avec accord de Parkinson Suisse dans les médias commerciaux.

ISSN 1660-7392

